COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE A PROCÉDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17
Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur agit pour son compte et celui du Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS).
Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé dans le cadre de l'article R-2123-1 du code de la commande publique.
Objet de l'accord-cadre : Achat de divers matériels de télécommunication en 5 lots sur 2 ans. Relance du lot n°4 déclaré sans suite.
Type d'accord-cadre : Accord cadre mono attributaire à bons de commande de fournitures courantes et services passé selon les articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.
Caractéristiques du marché :
La présente consultation a pour objet l'achat de matériels de télécommunication avec prestation de pose et tirage. Ce marché est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.
Relance du lot n°4 : Câblage - Montant maximum annuel de commande : 25 000 € H.T.
Le montant maximum annuel de dépenses est de 25 000 € H.T soit 50 000 € H.T sur 2 ans.
Le marché commence à sa date de notification pour une durée de 12 mois reconductible 1 fois pour la même période. La durée totale du marché est de 2 ans.
À titre indicatif la dépense annuelle pour l'année 2022 était de 18 450 € H.T pour le lot n°4 : Câblage.
Type de marché : Marché public de fournitures courantes et services.
Classification C.P.V : 32500000-8 - Matériel de télécommunications
Code NUTS : FRL05
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Modalités d'obtention du dossier de consultation : Téléchargeable gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
Conditions de remise des offres :
Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).
Date et heure limites de réception des offres : Le Vendredi 29 Mars 2024 à 17h00.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :
Possibilité de candidater avec la procédure DUME S : Identifiant kzuuigis
Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1).
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société à hauteur du montant du marché.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et

financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix des fournitures : 50 % - Qualité des fournitures : 40% - Délai de livraison : 10%.

Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Monsieur LABOUS Eric – Directeur de la Téléphonie et des Systèmes d'Information – Tél. : 04 94 86 22 40 – Email : elabous@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5, Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le Vendredi 08 Mars 2024.